

DOSSIER DE PRESSE



#seeph2024

Semaine européenne pour l'emploi
des personnes handicapées

28^e édition - Du 18 au 24 novembre 2024



**HANDICAP
ET PARCOURS
PROFESSIONNEL :**
COMMENT ASSURER
UNE VRAIE ÉGALITÉ
DES CHANCES ?

Avec le soutien du



Cette SEEPH est placée :

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République


Sous le haut patronage du
Parlement européen





SOMMAIRE

L'ÉDITO DES PRÉSIDENTS	4
Pour un parcours professionnel inclusif des personnes en situation de handicap	
LA PAROLE À CHARLOTTE PARMENTIER-LECOCQ.....	6
Ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap	
ÉTAT DES LIEUX DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES EN FRANCE.....	7
FOCUS SUR OUCARE.....	8
Entreprise qui fait de l'inclusion des personnes handicapées une priorité	
PARCOURS D'UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ AUJOURD'HUI EN FRANCE.....	9
TÉMOIGNAGES :	
KARIM KESRI.....	10
MAGALI DE SEVIN PINON.....	11
DUODAY 2024.....	12
LES PARTENAIRES DE LA SEEPH 2024.....	13
LES GRANDS RENDEZ-VOUS.....	14
LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SEEPH 2024.....	16



L'ÉDITO DES PRÉSIDENTS

POUR UN PARCOURS PROFESSIONNEL INCLUSIF DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



BRUNO POLLEZ
Président de LADAPT



CHRISTIAN PLOTON
Président de l'Agefiph



FRANÇOISE DESCAMPS-CROSNIER
Présidente du
Comité national du FIPHFP

Dans un monde où l'égalité des chances doit être la norme, les personnes en situation de handicap rencontrent encore de trop nombreux obstacles dans leur parcours professionnel. Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec un taux de chômage des personnes en situation de handicap en capacité de travailler s'élevant à 12 % en 2023 contre 7 % pour l'ensemble de la population.

Pour analyser et améliorer cette situation, la notion de parcours nous semble essentielle à considérer.

Avant même l'entrée dans le monde professionnel, pour les personnes en situation de handicap, dès le plus jeune âge, tous les apprentissages sont un défi : école, collège, lycée, enseignement supérieur, formations professionnelles. *In fine*, les personnes en situation de handicap sont moins diplômées que la moyenne nationale.

Pour autant, la majeure partie des handicaps survient au cours de la vie. Pour ces personnes,

s'imposent alors des périodes de rééducation, de rétablissement et des ajustements et réorientations sur le plan personnel et professionnel. Elles doivent souvent apprendre à vivre avec leur handicap et à (ré)intégrer un marché du travail peu préparé à les accueillir.

Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir la même chance et les mêmes opportunités professionnelles que n'importe quel salarié, leur accompagnement, et celui de leurs employeurs, sont cruciaux. Pendant cette 28^e SEEPH, les co-organisateur, l'Agefiph, le FIPHFP, LADAPT sont mobilisés pour que, sur tout le territoire, cet obstacle à l'égalité des chances soit le sujet de la semaine.

Car au-delà du constat, des solutions existent. L'Agefiph propose des aides et services, souvent communs avec le FIPHFP, qui peuvent être mobilisés à toutes les étapes d'un parcours. En articulation avec les acteurs publics et privés qui accompagnent les personnes ou les entreprises, des solutions personnalisées sont mises en place pour favoriser l'insertion ou

l'évolution professionnelle ou bien encore le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Elles accompagnent aussi les entreprises, les branches et organismes professionnels et les organismes de formation pour renforcer leurs politiques handicap et développer des environnements inclusifs.

De son côté, LADAPT porte notamment des dispositifs d'accompagnement, adaptés aux différentes phases de l'évolution professionnelle tels que l'emploi et l'apprentissage accompagnés. Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi en milieu ordinaire, les ESAT Hors-murs permettent d'effectuer des missions (via des mises à disposition – MAD) dans des entreprises afin de gagner en confiance en elles et en compétence dans l'objectif d'être embauchées. Enfin, le FIPHFP œuvre au quotidien pour mieux développer son accompagnement des employeurs publics et améliorer le niveau de recrutement et de maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Il investit dans le renforcement de l'accessibilité

numérique par le biais de conventions spécifiques, en vue de faciliter une meilleure intégration des personnes en situation de handicap. Il investit aussi dans de nouveaux dispositifs de soutien aux parcours professionnels pour permettre les évolutions de carrière. Ce sont des enjeux incontournables pour garantir l'égalité des chances.

Les défis sont clairs. En premier lieu, faire évoluer les mentalités. En effet, malgré les progrès réalisés, les préjugés à l'égard des personnes en situation de handicap restent un frein majeur. Les campagnes de sensibilisation auprès des employeurs et de leurs salariés doivent être renforcées pour faire évoluer les représentations et encourager l'embauche dans tous les secteurs, tout en faisant valoir qu'employer des personnes en situation de handicap et proposer des environnements inclusifs sont un levier de progrès et de performance pour les employeurs. Il faut aussi garantir l'accès aux dispositifs existants. Cela passe notamment par une meilleure coordination des acteurs, le renforcement de l'accompagnement professionnel,

en lien avec le secteur médico-social, et une simplification des démarches.

Pour surmonter les barrières et offrir des perspectives d'évolution professionnelle aux personnes en situation de handicap, l'accessibilité universelle doit rester l'objectif numéro un. Il est essentiel de continuer à promouvoir l'accessibilité dans tous les lieux de travail ou de formation, et sur les plateformes numériques. Cela inclut la mise en place d'outils de compensation plus performants, comme des logiciels adaptés notamment pour les déficiences visuelles ou auditives.

LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP sont aux côtés des employeurs privés et publics et de toutes les parties prenantes de cette 28^e édition de la SEEPH pour viser au plein emploi des personnes en situation de handicap. La participation des différents ministères et membres du gouvernement et de l'ensemble des acteurs publics à cette semaine d'actions et de sensibilisation est un reflet significatif de l'attention des pouvoirs publics et politiques à ce sujet de justice sociale.

LA PAROLE À

CHARLOTTE PARMENTIER-LECOQ



**CHARLOTTE
PARMENTIER-LECOQ**
Ministre déléguée chargée
des personnes en situation
de handicap

Malgré les avancées réalisées ces dernières années, les chances pour une personne en situation de handicap d'accéder à l'emploi restent plus faibles que celles d'une personne qui n'est pas porteuse de handicap. Si le taux de chômage des personnes en situation de handicap a diminué depuis 2017 où il s'élevait à 14 %, il environne aujourd'hui encore les 12 % alors que celui de la population active était de 7,3 % au deuxième trimestre 2024. Je travaille de manière rapprochée avec le service public de l'emploi et en particulier France Travail pour améliorer nos résultats.

Certaines personnes en situation de handicap exercent une activité au sein d'un milieu protégé ou accompagné, par exemple dans un établissement ou service d'aide par le travail (ESAT), d'autres travaillent dans des entreprises adaptées ou dans le milieu professionnel ordinaire. Des combats restent à mener pour les personnes travaillant en milieu protégé, afin qu'elles puissent avoir les mêmes droits sociaux que les salariés d'autres secteurs, bénéficient d'une évolution de leur rémunération et de l'assurance chômage. L'égalité des chances devra se combiner avec l'égalité des droits.

Les employeurs doivent continuer d'être sensibilisés sur l'accueil de travailleurs handicapés, en commençant par respecter l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés mais aussi en dépassant cette contrainte normative et en intégrant l'idée que ces travailleurs peuvent véritablement apporter leurs compétences à une structure d'emploi. La fonction publique a encore des progrès à réaliser puisque 5,6% des employés de la fonction publique étaient en situation de handicap en 2023, soit une progression de 0,2 points par rapport à 2022, mais seule la branche territoriale dépassait l'objectif de 6 % fixé par la loi.

Dans notre pays, 3,1 millions de personnes reçoivent une reconnaissance administrative de handicap, représentant 7,5 % de l'ensemble de la population active. Ces personnes ne doivent pas faire l'objet de moins d'intérêt que les autres de la part des recruteurs. Au-delà du recrutement, c'est aussi au maintien en emploi qu'il convient d'être attentif, car une expérience isolée pourra difficilement assurer la construction d'un parcours cohérent. En 2023, le taux d'insertion dans l'emploi des travailleurs handicapés six mois après la fin d'un contrat aidé était de 37 %. Pour 2025, l'objectif est d'atteindre les 40 % d'insertion dans l'emploi après ce type de contrat.

Pour arriver à une vraie égalité des chances, j'attends une mobilisation générale de la part de tous les acteurs, employeurs privés comme publics, et à tous les échelons hiérarchiques : c'est aussi en étant un encadrant ou un collègue handi-accueillant que les lignes du monde professionnel pourront évoluer positivement.

Nul n'est inemployable, et la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées va encore une fois le prouver. Cette semaine est l'occasion d'opérer une prise de conscience des employeurs encore trop frileux à l'idée de recruter un travailleur en situation de handicap. Elle est aussi l'occasion de lever les barrières en montrant à nos concitoyens en situation de handicap que la société croit en leurs capacités et qu'ils disposent de nombreux atouts à apporter au monde professionnel. Parmi les événements de la SEEPH, la nouvelle édition du Duoday s'annonce prometteuse avec une participation encore accrue par rapport aux années précédentes. Je m'en réjouis, car les mentalités doivent changer et les actions doivent suivre !

ÉTAT DES LIEUX DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES EN FRANCE

L'emploi des personnes handicapées progresse d'année en année. Avec près de 3,1 millions de personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap, les personnes en situation de handicap représentent aujourd'hui 7,5% de l'ensemble de la population d'âge actif, contre 7,1% un an auparavant.

Le taux de chômage reste cependant à un niveau élevé : il est à 12% en 2023 pour les personnes en situation de handicap contre 7,5% pour l'ensemble de la population active. Malgré une amélioration globale, de nombreux efforts restent à faire. Les organisations (publiques et privées) doivent de plus en plus s'investir dans une politique d'inclusion des personnes handicapées.



L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES EN FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES :

3 068 000 personnes reconnues handicapées en 2023, soit **7,5%** des 15-64 ans.

1 205 000 personnes handicapées en emploi en 2023, soit **4,3%** de l'ensemble des personnes en emploi.

12 % de taux de chômage des travailleurs handicapés en 2023 (stable par rapport à 2022).

39 % de taux d'emploi des personnes handicapées en 2023 (+1 point par rapport à 2022).

Source : Observatoire 2023 de l'Agefiph, « Emploi et chômage des personnes handicapées »

FOCUS SUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

5,66 % de taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique.

269 786 de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, recensés en 2023.

34 252 recrutements réalisés et **7 972** maintiens dans l'emploi en 2023.



FOCUS SUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE SECTEUR PRIVÉ

3,5 % de taux d'emploi direct des travailleurs handicapés en ETP

207 209 interventions de l'Agefiph auprès de PSH ou d'entreprises

850 000 demandeurs d'emploi

Source : rapport d'activité 2023 de l'Agefiph

Source : Dossier de presse 2023 FIPHP, « Accompagner les employeurs publics dans leur politique handicap »

FOCUS SUR

oui care

Mieux grandir, mieux vivre, mieux vieillir

ENTREPRISE QUI FAIT DE L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES UNE PRIORITÉ

Fondé en 1996, Oui Care est le groupe leader dans le secteur des services à domicile, et surtout un acteur engagé sur de nombreux sujets sociétaux. L'entreprise a lancé en 2010 une politique volontariste d'emploi en faveur des personnes handicapées, et a bénéficié d'une convention de politique d'emploi Agefiph. Dans ce cadre, une mission handicap a été créée au sein de la direction des ressources humaines (DRH) et une chargée de mission a été recrutée à temps complet pour développer la politique handicap au sein de l'entreprise. Aujourd'hui, le groupe emploie plus de 1 250 personnes en situation de handicap dans ses différentes filiales implantées partout en France.

GUILLAUME RICHARD

Président et
fondateur du groupe
Oui Care



« Chez Oui Care, notre richesse se trouve dans la pluralité des profils qui composent nos équipes. Le cœur de notre métier nécessite une véritable attention apportée à nos clients. Cette attention, nous l'appliquons également à nos collaborateurs. C'est pour cela qu'il est tout naturel pour nous d'accueillir des personnes en situation de handicap. À l'image des différentes catégories que nous avons suivies pendant les Jeux paralympiques, il y a de nombreux handicaps différents, et la majorité est compatible avec nos métiers ! Je ne peux que me satisfaire de notre politique handicap et j'invite tous les chefs d'entreprise à faire de l'inclusion une priorité RH », déclare Guillaume Richard, Président et fondateur du groupe Oui Care.



PARCOURS D'UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ AUJOURD'HUI EN FRANCE



LES PERSONNES HANDICAPÉES SE SENTENT PLUS DISCRIMINÉES QUE LA MOYENNE DES FRANÇAIS, ET EN PARTICULIER DANS LEUR VIE PROFESSIONNELLE :

90 % des personnes en situation de handicap affirment avoir déjà été **traitées de manière injuste** (vs. 70 % de moyenne nationale).

3 personnes en situation de handicap sur **4** estiment que leur handicap **a freiné leur évolution professionnelle**.

Cela se traduit sur de nombreux enjeux, notamment le salaire :

64 % des personnes en situation de handicap se trouvent **sous-payées** (vs 49 % de moyenne nationale).

Seulement **28 %** des personnes en situation de handicap **se sentent à l'aise pour demander une augmentation** (10 points en dessous de la moyenne nationale).

Seules **27 %** osent **négoier leur salaire pendant un entretien d'embauche** (vs 40 % de la moyenne nationale).

Pourtant, elles ont les mêmes aspirations professionnelles : **41 % d'entre elles aimeraient devenir manager**.

+ de 60 % des répondants (employeurs, salariés et personnes en situation de handicap) pensent que **la formation/sensibilisation des managers et des équipes au handicap ainsi que l'aménagement des conditions de travail sont des mesures prioritaires** pour garantir l'égalité des chances dans le milieu professionnel.

Source : étude IFOP pour l'Agefiph, LADAPT et le FIPHFP, menée auprès de 1 000 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et +, 1 000 personnes représentatives de la population salariée française âgée de 18 ans et plus, de 6 169 personnes en situation de handicap et de 402 dirigeants responsables RH d'entreprises et d'employeurs représentatifs des entreprises françaises du secteur public et privé. Étude menée en juillet 2024.

TÉMOIGNAGE

KARIM KESRI

CONCIERGE EN SITUATION DE HANDICAP EN NORMANDIE



KARIM KESRI

En 2014, Karim Kesri est victime d'un accident du travail. Licencié, il ne parvient pas à retrouver un emploi : « *J'étais chef d'équipe dans le bâtiment, et du jour au lendemain, toutes les portes se referment* ».

Il envoie des centaines de CV, avant de faire une rencontre décisive avec LADAPT. « *Ils ont découvert une personne brisée, qui avait perdu l'espoir de se réinsérer* ». Il rejoint en 2021 l'ESAT Hors-murs. Plusieurs fois par semaine, il participe à des ateliers et rencontre les professionnels de LADAPT (psychologues, ergothérapeutes, conseillers en insertion professionnelle, conseillères en économie et vie sociale...) qui l'aident à surmonter ses difficultés.

Karim reprend de l'assurance et effectue des stages. « *Travailler est essentiel afin de retrouver ma dignité* ». Il poursuit via un contrat de mise à disposition dans une blanchisserie. LADAPT l'accompagne et rencontre l'employeur afin d'expliquer les adaptations nécessaires. Un suivi régulier se met en place. Karim répond aux attentes et son employeur lui propose un CDI. LADAPT poursuit les échanges, et au bout de quelques temps, Karim exprime son envie d'évoluer. Il travaille donc avec LADAPT sur un nouveau projet. Il décroche en juin 2024 un CDI pour un poste de concierge qui correspond à ses attentes : « *Ma rencontre avec LADAPT a été une chance pour moi. Grâce à cet accompagnement, j'ai pu remonter la pente.* »

Aujourd'hui, Karim a fait le choix de continuer le suivi avec LADAPT via la convention d'accompagnement, puis il pourra poursuivre avec le dispositif de l'emploi accompagné qui n'est pas limité dans le temps : « *Je me sens rassuré, ce soutien va au-delà du travail, et il est très important pour moi* ».

AÏCHA BOUHRARA

Conseillère en insertion professionnelle de Karim Kesri à LADAPT Normandie



« *Nous avons donné à Karim le bon élan pour relancer sa carrière, et je peux affirmer qu'il doit ce succès à ses compétences et sa motivation. Depuis notre rencontre en 2021, il a donné satisfaction à tous ses employeurs. L'accompagner est un enrichissement quotidien.* »

Un ESAT est une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé.

Un ESAT Hors-murs est un ESAT, qui par définition n'a pas d'activité de production dans ses murs, et qui cherche donc toutes les activités de travail à l'extérieur, dans des entreprises ordinaires, des associations ou et des collectivités locales.

L'emploi accompagné consiste en un accompagnement médico-social d'une part, et un soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire d'autre part (dans le secteur public ou privé). Le dispositif propose un accompagnement à la fois de la personne en situation de handicap et de son employeur afin de sécuriser le parcours professionnel dans la durée.

TÉMOIGNAGE

MAGALI DE SEVIN PINON

EMPLOYÉE EN SITUATION DE HANDICAP À LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE DROIT DE NANTES UNIVERSITÉ



**MAGALI DE
SEVIN-PINON**

Quel est votre parcours ?

J'ai obtenu un bac littéraire en 1995, avant de me lancer dans des études d'allemand à l'Université de Poitiers. C'est à ce moment-là que mes problèmes de santé sont survenus et que j'ai dû subir plusieurs hospitalisations. Malgré ma situation de handicap, j'ai poursuivi mon parcours qui a été très riche en expériences : d'animatrice du patrimoine à auxiliaire de vie, en passant par assistante éducatrice dans une école Montessori, j'ai multiplié les expériences en France et en Allemagne. J'ai ensuite effectué une reconversion professionnelle et suis devenue magasinère de bibliothèque à Saint-Quentin-en-Yvelines, et enfin à la bibliothèque universitaire de Droit de Nantes Université.

Quel impact a eu votre handicap sur votre carrière ?

Dès mon premier poste en 2001, j'ai ressenti le besoin d'être accompagnée, mais cela n'a pas pu se faire tout de suite. J'ai été reconnue travailleuse handicapée en 2007, et je suis désormais suivie dans mon travail par deux jobs coachs du dispositif « Emploi accompagné 44 ». J'aborde avec eux l'ensemble des problématiques que je rencontre au travail pour trouver des solutions ensemble. Cela me permet de m'accomplir dans mon travail, et fait que mon handicap n'est plus du tout un frein.



**NATHALIE
RONDEAU**
Manager
de Magali

« L'accompagnement de Magali est un vrai travail en binôme. Nous mettons en place ensemble des méthodes qui l'aident dans ses tâches quotidiennes, et qui me donnent aussi des pistes pour m'améliorer dans le management de mes équipes. C'est un vrai enrichissement mutuel ! »



**SAMUEL
BRIGAND**
Job coach
de Magali

« Depuis quelques années, je remarque une meilleure organisation des différents acteurs, et une meilleure connaissance des besoins des personnes handicapées dans le milieu professionnel. Cette coordination entre les différents intervenants est essentielle pour que les différents dispositifs existants soient le plus accessibles possible. »

DuoDay 2024



7^e ÉDITION JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

L'opération DuoDay® consiste, pour tout employeur et organisation, à accueillir une personne en situation de handicap, pour former un duo avec un professionnel volontaire. Elle permet aux employeurs de découvrir les atouts et qualités professionnelles de personnes en situation de handicap, tout en offrant l'opportunité à ces dernières de découvrir un environnement de travail, et de lutter contre les préjugés.

Forte des précédents succès, la septième édition a lieu pendant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), le jeudi 21 novembre 2024.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.duoday.fr.

UN DISPOSITIF QUI MONTE EN PUISSANCE D'ANNÉE EN ANNÉE

Comme en témoigne le nombre d'offres déposées en ligne, DuoDay® s'ancre de plus en plus auprès des acteurs économiques et son succès s'établit d'une année à l'autre :

27 613 duos enregistrés sur la plateforme (+33 % vs 2022)

46 128 offres de duos proposées (17,5 % vs 2022)

45 849 personnes en situation de handicap inscrites (+34 % vs 2022)

13 550 employeurs inscrits (+18 % vs 2022)

4 452 structures accompagnantes impliquées (+18 % vs 2022)

LES PARTENAIRES DE LA SEEPH 2024

 accenture

 randstad

 clariane

 SFL
SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

 santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

 THALES
Building a future we can all trust

 vivendi

 groupe pomona

 ENGIE
Home Services

 rogervoice

 onepoint.
beyond the obvious

 CAPITAL
EXPORT

 100%
HANDINAMIQUE
pour la réussite des jeunes handicapés

 Handitech
Trophy

 Chaire Handicap
Emploi et Santé
au travail | Un projet de la
Fondation UPEC

 BETC

 TALENTÉO

 HANDIRECT
MÉDIA EXPERT HANDICAP

 handicap.fr
Hellohandicap
by handicap.fr

 france.tv

 CANAL+
GROUPE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

LUNDI 18 NOVEMBRE

■ 9h-11h

CONFÉRENCE INAUGURALE DE LA SEEPH

Événement de lancement en présence de la Présidente du FIPHFP et des Présidents de l'Agefiph et de LADAPT.

Participation de l'adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité auprès de la Défenseure des Droits et de plusieurs médaillés paralympiques.

Événement à suivre sur LinkedIn et les chaînes Youtube de l'Agefiph, du FIPHFP et de LADAPT.

■ 12h-13h

WEBINAIRE DE PRÉSENTATION DES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE SEEPH

« Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ? » avec François Legrand de l'IFOP

■ 19h

HANDITECH TROPHY

Remise des prix.

Lieu : BPI France
8, bd Haussmann - 75009 Paris

MARDI 19 NOVEMBRE

■ SÉMINAIRE HANDICAP DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

Participation du FIPHFP (Séverine Baudouin) à la table ronde : « Employeur, manager et travailleur : un accompagnement en tant que de besoin ».

Lieu : 69, rue de Varenne - 75007 Paris

■ 12h-13h

WEBINAIRE QUOTIDIEN

Sujet du jour : « L'accès à la formation : un levier essentiel du parcours professionnel ».

Point sur les aides disponibles (Agefiph, FIPHFP) en matière d'alternance, et sur les dispositifs d'apprentissage ou formation accompagnés de LADAPT.

Événement à suivre sur LinkedIn et les chaînes Youtube de l'Agefiph, du FIPHFP et de LADAPT.

■ 13h-18h

CHALLENGE HANDI'HAUTS'LYMPICS

Sujet du jour : L'Agefiph, le FIPHFP et leurs partenaires organisent un challenge sportif axé sur les valeurs du sport et l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Lieu : Complexe sportif Micheline Ostermeyer
19, boulevard d'Alsace - 59000 Lille

■ 15h-16h30

CONFÉRENCE - L'APPRENTISSAGE ACCOMPAGNÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN EUROPE

Le projet SAS co-financé par l'Union européenne et développé par LADAPT réunit un consortium de sept pays pour déployer l'apprentissage accompagné dans les pays partenaires et ainsi garantir une transition plus fluide et durable vers l'emploi à long terme.

Lieu : Maison Boétie - 110, rue La Boétie - 75008 Paris

Événement en présentiel et à suivre en direct sur Zoom.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

■ CONGRÈS DES MAIRES

Table ronde avec le FIPHFP et France Travail.
Signature d'une convention avec l'Association des Maires de France.

Lieu : Pavillon 5 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles - Paris

■ 10h-12h

CONFÉRENCE SEEPH SUR L'EMPLOI ORGANISÉE PAR LADAPT

Deux thématiques : Comment améliorer l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap ?
Quelle est la place du sport dans la politique RSE et handicap des entreprises ?
Comment le sport aide à rebondir professionnellement après un accident de la vie ?

Lieu : Onepoint
29, rue des Sablons - 75016 Paris

Événement en présentiel et à suivre en direct sur Zoom.

■ 12h-13h

WEBINAIRE QUOTIDIEN

Sujet du jour : « Maintenir dans l'emploi c'est bien, évoluer c'est mieux ».

Présentation du dispositif Plateforme de prêts de matériels du FIPHFP et de l'Agefiph, et de l'emploi accompagné de LADAPT.

Événement à suivre sur LinkedIn et les chaînes Youtube de l'Agefiph, du FIPHFP et de LADAPT.

JEUDI 21 NOVEMBRE

■ NOUVELLE ÉDITION DU DUODAY®

Les entreprises sont invitées à participer à DuoDay® le 21 novembre.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.duoday.fr

■ 9h-11h

CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LE FIPHFP ET LE MONDE

Handicap au travail : 20 ans après, est-on mieux accompagné ?

Lieu : Le Monde
67/69, av. Pierre Mendès-France
75013 Paris

Flashez ce code pour vous inscrire :



■ 12h-13h

WEBINAIRE QUOTIDIEN

Sujet du jour : « Handicap : comment accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi ? ».

Intervention de France Travail et Cap Emploi, point sur les dispositifs et aides disponibles et sur les ESAT Hors-murs de LADAPT.

Événement à suivre sur LinkedIn et les chaînes Youtube de l'Agefiph, du FIPHFP et de LADAPT.

VENDREDI 22 NOVEMBRE

■ 12h-13h

WEBINAIRE QUOTIDIEN

Sujet du jour : « Inaptitude, reconversion, accompagnement... les enjeux de fins de carrière ».

Événement à suivre sur LinkedIn et les chaînes Youtube de l'Agefiph, du FIPHFP et de LADAPT.

ÉVÉNEMENTS EN RÉGIONS

Chaque année, des centaines d'événements sont organisés partout en France par LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP.

Retrouvez ces événements sur les sites :

- semaine-emploi-handicap.com
- fiphfp.fr
- agefiph.fr

#ACTIVATEURDEPROGRÈS, L'OPPORTUNITÉ DE FAIRE CONNAÎTRE LES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES



Pour sensibiliser la société à la question de l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi et de l'accompagnement de leur parcours professionnel, l'Agefiph renouvelle sa campagne de communication #activateurdeprogrès.

En cette année 2024, le message est porté par la campagne « Le HANDICAP c'est dans ma boîte » déployée à l'occasion de la SEEPH 2024. Un message positif qui affirme que travailler avec des personnes en situation de handicap est un facteur de progrès pour l'entreprise et pour toute la société.



Être #activateurdeprogrès, c'est faire partie de la communauté des entreprises qui pensent que les personnes handicapées les font progresser, et font progresser la société entière. C'est agir de façon concrète pour associer emploi et handicap, et faire progresser cette idée tous les jours, avec des actes petits ou grands. Près de 15 000 organisations ont déjà rejoint le mouvement !

Pour en savoir plus : www.activateurdeprogres.fr

agefiph

Le HANDICAP c'est dans la boîte.

Dans notre boîte nous sommes tous activateurs de progrès pour accompagner nos collègues et nos collaborateurs en situation de handicap dans leur évolution professionnelle. Rejoignez le mouvement sur activateurdeprogres.fr

#activateur de progrès
EMPLOI & HANDICAP

Le PROGRÈS c'est faire évoluer les personnes handicapées au sein de l'entreprise.

C'est pourquoi nous accompagnons les personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel. Ensemble levons les freins à leur évolution sur activateurdeprogres.fr

agefiph | #seeph2024
Semaine européenne pour l'emploi
des personnes handicapées
du 18 au 24 novembre | #activateur de progrès
EMPLOI & HANDICAP

Le HANDICAP
c'est dans
la boîte

UN KIT DE COMMUNICATION COMPLET MIS À DISPOSITION DES EMPLOYEURS PUBLICS



Les employeurs publics sont des partenaires relais indispensables du FIPHFP. Pour leur permettre d'améliorer leur communication sur la SEEPH, son thème et ses événements, et pour augmenter la participation de leurs publics (citoyens, agents, etc.) à cette semaine de sensibilisation, le FIPHFP a conçu un kit de communication à leur destination.

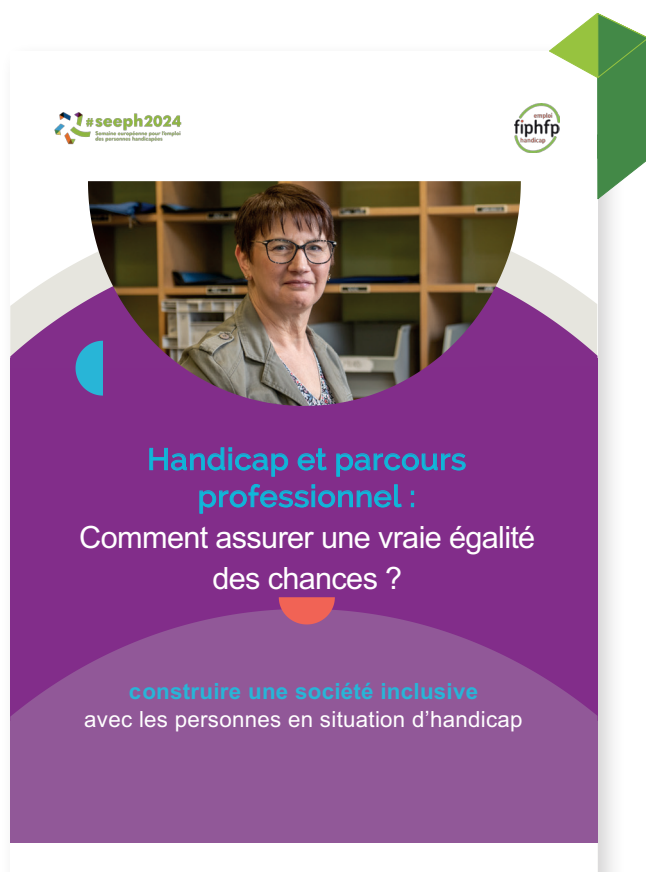
Dans la valise spéciale SEEPH, de nombreux outils sont à la disposition des employeurs publics pour leur permettre d'animer cette semaine facilement.

Tous les outils proposés sont prêts à l'emploi, simples d'utilisation, entièrement dématérialisés et disponibles gratuitement.

Ce kit contient notamment une série de posters conçus par le FIPHFP. À disposition de tous les employeurs publics de France, ces posters sont affichés au sein des espaces de travail des employeurs publics, mais aussi dans les rues des collectivités.

Cette valise SEEPH est disponible sur le lien suivant :

<https://www.fiphfp.fr/employeurs/ressources-employeurs/centre-de-ressources#la-valise-seeph>



LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION SEEPH 2024



À l'occasion de la 28^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, LADAPT et l'agence BETC s'unissent pour sensibiliser le grand public et les employeurs à l'égalité des chances face à l'emploi. En effet, le handicap reste la première cause de discrimination en France et en entreprise. Si le regard des autres ne devrait jamais être un obstacle à l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap, les préjugés sont bel et bien présents.

BETC s'est associée avec Renaud Lavency, talentueux illustrateur représenté par Jungler, studio d'animation multidisciplinaire, pour réaliser un film et deux visuels afin de dénoncer les poids des regards sur le quotidien et inviter à faire tomber les idées reçues.

La musique du film est signée Nicolas Mantoux sous l'égide du studio son Capitaine Plouf.

La campagne de communication est à retrouver sur les réseaux sociaux de LADAPT et à la télévision à partir du 22 octobre.

Pour en savoir plus : www.semaine-emploi-handicap.com/kit-communication-seeph-2024



À PROPOS DE LADAPT



Suivez LADAPT sur X et LinkedIn :
@LADAPT

Contacts Presse LADAPT

Florent Chapel :

florent.chapel@akkanto.fr
06 71 19 44 92

Carmen Borissova

carmen.borissova@akkanto.fr
06 09 91 33 03

Magalie Jarousseau

jarousseau.magalie@ladapt.net
06 27 69 22 67

LADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est reconnue d'utilité publique. Avec 116 établissements et services d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin, LADAPT accompagne près de 20 000 personnes chaque année. Elle a créé en 1997 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, qui connaît un succès grandissant chaque année, et a évolué en 2015 en Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées / European Disability Employment Week (SEEPH / EDEW). Grâce aux 150 bénévoles de son Réseau, LADAPT offre un véritable soutien citoyen aux personnes handicapées dans leur recherche d'emploi. Dans le cadre des orientations de son projet associatif, elle entend proposer des réponses innovantes aux besoins des personnes en situation de handicap pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle à chaque étape de la vie. LADAPT reste fidèle à sa mission débutée il y a plus de 90 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne pour que nous puissions « Vivre ensemble, tous différents, tous égaux ».

Plus d'informations sur www.ladapt.net

À PROPOS DE L'AGEFIPH



Suivez l'Agefiph sur X
@Agefiph_

Contacts Presse Agefiph

Agence Wellcom :

agefiph@wellcom.fr
01 46 34 60 60

Ghislaine Cristofolletti :

g-cristofolletti@agefiph.asso.fr
06 21 65 41 96

L'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 207 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap et d'entreprises.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr

À PROPOS DU FIPHFP



Suivez le FIPHFP sur X et LinkedIn
@fiphfp

Contacts Presse FIPHFP

Fanny Auverny :

fauverny@image7.fr
06 07 18 59 42

Anatole Flahault :

aflahault@image7.fr
06 66 77 06 79

Le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique) créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place en 2006, agit au service des employeurs publics. Il finance les actions de recrutement, de maintien en emploi et d'accompagnement des parcours professionnels dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs ou dans le cadre de partenariats avec les acteurs intervenant dans le champ de l'emploi et du handicap. Depuis sa création, le taux d'emploi dans la Fonction publique est passé de 3,55 % en 2006 à 5,66 % en 2023. Il est de 6,89 % pour les collectivités locales, de 5,64 % pour la fonction publique hospitalière et de 4,64% pour l'État. Le FIPHFP est un établissement public national « placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'état, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n°2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr



#seeph2024

**Semaine européenne pour l'emploi
des personnes handicapées**

28^e édition - Du 18 au 24 novembre 2024